



# Information SSP-HUG

## septembre 2009

### 30 000 manifestants à Berne!

Manifestation massive à Berne. 30 000 personnes ont manifesté samedi 19 septembre pour ne pas payer la crise à la place des actionnaires, banquiers et managers qui l'ont causée. Ils ont exprimé un rejet massif de la politique antisociale dictée par le patronat et mise en place par le Conseil fédéral, et exigé: la garantie des emplois et le refus des licenciements, la hausse des salaires, le développement des services publics et la fin des attaques contre les assurances sociales.

Les militant-e-s du SSP étaient présents en nombre:



#### Mobilisons nous !!!

- pour obtenir plus de personnel,
- améliorer nos conditions de travail
- défendre les prestations à la population

## Pour le maintien des prestations de retraite

### 1. Considérant

- Que le projet de fusion de caisse de pension a été imposé dans le cadre d'économies P1 et P2 décidées par le Conseil d'Etat,
- Que la pétition signée par plus de 15.000 membres de la fonction publique demande le maintien des prestations de retraite,
- Que la résolution de l'assemblée du personnel affilié à la CEH s'oppose à tout projet remettant en cause les prestations de retraite,
- Que le Conseil d'Etat est revenu sur sa décision de « garantir le maintien du niveau des prestations actuellement offert... »,
- Que le « groupe de fusion des caisses publiques » a trouvé un accord qui préserve les prestations de retraite (Plan commun CEH-CIA).

### 2. Constatant

- Que le Conseil d'Etat ou ses représentants, dans le cadre du « groupe de fusion », proposent notamment de :
- Augmenter les cotisations à 40 ans ce qui induit une baisse de prestations de retraite (actuellement 37 ans et demi),
- Augmenter l'âge pivot pour la retraite à 62 ans ce qui induit une baisse de prestations de retraite (actuellement à 60 ans),
- Calculer les prestations de retraite sur une moyenne ce qui induit une baisse de prestations de retraite (actuellement le calcul se fait sur le dernier salaire),
- repartir la cotisation 50% - 50% et non 1/3 - 2/3 si la cotisation augmentait au delà de 24%,
- Supprimer l'indexation automatique des retraites (actuellement les actifs et les retraités sont indexés de la même manière).



### 3. Nous demandons :

- Que le Conseil d'Etat abandonne toute mesure qui amène à une baisse de prestations en appliquant le « Plan commun CEH-CIA »,
- Le maintien de la cotisation à 37 ans et demi,
- Le maintien de l'âge pivot à 60 ans,
- Le maintien du calcul des prestations sur le dernier salaire,
- Le maintien de la répartition de la cotisation 2/3 employeur / 1/3 employés pour l'ensemble des cotisations,
- l'indexation automatique des rentes.

Genève, le 24 août 2009

Les dernières nouvelles sont franchement mauvaises. Le Conseil d'Etat a décidé de donner un coup d'accélérateur à la fusion des caisses et toute porte à croire que le projet de fusion comportera une baisse de prestations et une hausse de cotisations. Bref, payer plus pour toucher moins ! C'est inacceptable ! Notre syndicat et en premier ligne pour résister à la baisse de prestations. Nous avons besoin de votre appui pour arrêter cette attaque !!!

## **José Luis Diaz a été élu comme représentant du personnel au Comité de gestion du département d'exploitation.**

Notre syndicat se bat contre la privatisation partielle du nettoyage, il a défendu et obtenu que la cuisine ne soit pas privatisé.

Jose Luis Diaz travaille dans le nettoyage et depuis de nombreuses années a participé aux luttes syndicales contre la privatisation du nettoyage et pour améliorer les conditions de travail. Il est à l'écoute de ses collègues et saura les représenter au Comité de gestion.



### **Notre programme :**

- Vu la surcharge de travail et le manque de personnel fixe.
- Vu la dégradation des conditions de travail qui met en danger la santé psychique et physique du personnel et perturbe fortement leur vie privée.
- Vu les pressions de tout type subies par le personnel.

### **Nous demandons :**

- Plus de personnel fixe pour les services qui en ont besoin (nettoyage, cuisines, services technique, réceptions, etc.)
- Diminution des postes intérimaires, application du calcul sur les postes négocié dans l'accord syndicats – direction des HUG de juin 2002.
- Opposition à toute privatisation dans le département d'exploitation et retour aux HUG du nettoyage privatisé.
- Respect du personnel et arrêt des pressions contre le personnel malade.
- Respect des règlements et procédures (heures supplémentaires, horaires, jours de congé, vacances).
- Droit à l'information, droit du personnel à donner son avis, consultation du personnel, droit à être entendu, arrêt des menaces et du mépris.
- Interruption des pressions sur le personnel malade et accidenté.
- Respect de la liberté syndicale.
- Suspension de la recherche de rentabilité à tout prix (plan Victoria), car les dégâts sur la qualité des prestations et les conditions de travail catastrophiques ne sont plus à démontrer.
- Annulation des privilèges pour les hauts cadres (annulation de l'**augmentation de salaire de 8.3% pour les haut cadres**, suppression des primes « spéciales » et arrêt du copinage).

## **Grippe A : discrimination pour ceux qui ne se vaccinent pas ?**

Nous avons reçu avec la fiche de salaire du mois d'août la décision du Comité de Direction signifiant que, pour le personnel en contact avec les patients, le port du masque sera obligatoire durant toute l'épidémie de grippe pour les **collaborateurs non vaccinés**.

L'OFSP reconnaît que l'efficacité du vaccin n'est pas complète et qu'elle

diminue même à des taux très moyens (30 à 50%) pour les personnes de plus de 50 ans. Il est aussi connu qu'au niveau médical la vaccination ne fait pas l'unanimité et que celle-ci comporte des effets indésirables, parfois graves.

Cela dit, nous ne sommes pas opposés à la recommandation de vaccination du personnel hospitalier. Par contre, nous

nous opposons à l'**obligation de porter le masque pour le personnel qui ne désire pas se faire vacciner. Nous considérons cette décision contestable**

En effet, l'office fédéral de la santé publique (OFSP) **recommande** au personnel de la santé de se faire vacciner mais ceci n'est pas obligatoire. Il **recommande** aussi le port du masque d'hygiène dans des situations précises. Il dit que les situations exactes ne pourront être définies qu'après l'apparition du virus pandémique. Mais il n'introduit pas

de discrimination entre le personnel vacciné et non vacciné.

Nous pensons que cette mesure va stigmatiser le personnel devant les collègues et les patients. En outre, cette mesure peut créer l'inquiétude chez les patients, qui interpréteront que le soignant portant un masque est malade et dangereux.

Mais cela bouge. Dans la commission Santé et Sécurité, nos délégués ont mis en question la décision de la direction et il est possible qu'au final cela se passe autrement. Nous vous tiendrons informés.

## **TSR - Temps présent - Santé, tous inégaux - jeudi 27 août 2009**

La Suisse est le pays au monde qui est le mieux doté en hôpitaux. Et pourtant, de plus en plus de patients attendent pendant des mois une opération dont ils ont besoin. A Genève, par exemple, ce délai peut facilement atteindre une année dans le cas d'opérations pour la pose d'une prothèse de la hanche ou du genou. Alors, sommes-nous tous égaux devant ces listes d'attente ? Une équipe de Temps Présent a enquêté. Elle a suivi la trajectoire de patients en assurance de base obligatoire, la grande majorité de la population, et celle des personnes pouvant se payer une complémentaire privée. Les différences sont frappantes. Les assurés en privé n'attendent jamais, contrairement aux personnes couvertes par l'assurance de base uniquement. Or, les hôpitaux publics opèrent également des patients en assurance privée. Et

suivant où, ils passeront avant les assurés de base. Certains hôpitaux l'ont même institutionnalisé.

C'est parfaitement légal, mais est-ce bien équitable ?



**Regardez l'émission sur notre site internet.**

Pétition « contre les horaires à coupure et pour le respect des horaires continus de 8 heures » Demande de réévaluation de la fonction d'aide-soignant-e HUG :

### **Assemblée générale des aides-soignant-e-s HUG**

**Mardi 6 octobre de 18 à 20h**

Auditoire des polycliniques, Hôpital cantonal

Visitez notre site [www.sspsante.org](http://www.sspsante.org)

**Contact :** [info@sspsante.org](mailto:info@sspsante.org)

Éditeur responsable : Comité SSP hôpital.